

PÔLE ÉDUCATIF PARTAGÉ

MIEUX VIVRE AVEC SES MALADIES CHRONIQUES





1	Qu'est-ce que la santé ? PAGE 1
2	Qu'est-ce qu'une maladie chronique ? PAGE 2
3	Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique ? PAGE 3
4	Qu'est-ce que le pôle éducatif partagé (PEP) ? PAGE 4
5	Quelques exemples d'outils utilisés PAGE 5
6	Qu'est-ce qu'un parcours éducatif ? PAGE 6
7	Les étapes du parcours éducatif PAGE 7 ET 8
8	Le cadre des ateliers PAGE 9
9	Mon parcours personnalisé PAGE 10
10	Mes notes PAGE 11
11	Foire aux questions PAGE 12

SOMMAIRE

1- QU'EST-CE QUE LA SANTÉ ?



Selon l'OMS, « La santé est un état complet de bien être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

La santé est ainsi prise dans sa globalité, elle est associée à la notion de bien être.

UN DROIT POUR TOUS

Dans cette définition par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1946, la santé représente « *l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale* ». Elle implique la satisfaction de tous les besoins fondamentaux de la personne, qu'ils soient affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou culturels

PRENDRE SOIN DE SOI

La santé est associée à la notion de bien-être. Prendre soin de soi, physiquement, émotionnellement et psychologiquement est essentiel pour préserver sa santé. Cela permet de ralentir, de se décharger du stress, de mieux gérer ses émotions et son énergie quotidienne, mais aussi de mieux se reconnecter à soi-même et à ses besoins profonds. Prendre du temps pour soi offre donc des bénéfices considérables sur notre mental et notre physique.

2- QU'EST QU'UNE MALADIE CHRONIQUE ?



Plus de **15 millions de Français** sont atteints d'une ou plusieurs **maladies chroniques**.

Une maladie chronique est une **maladie que l'on soigne mais que l'on ne peut guérir**.

Il faut donc vivre avec au quotidien.

Les maladies chroniques représentent à l'évidence un nouveau paradigme pour notre système de santé et appellent des dispositifs ou des innovations qui permettent une prise en charge globale des personnes concernées, et autant que possible personnalisées.

L'impact de la maladie sur la vie quotidienne dépasse largement les domaines de la santé et du soins. **Améliorer sa qualité de vie et être plus autonome, c'est aussi pouvoir accéder à un emploi ou s'y maintenir, participer à une vie sociale** et vivre le quotidien avec plus de facilité.

3- QU'EST QUE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ?

L'éducation thérapeutique (ETP) est un processus continu, dont le but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une ou plusieurs maladies chroniques.

Elle fait **partie intégrante** et de façon permanente **du parcours de soins du patient**.

L'éducation thérapeutique permet de collaborer en confiance en **équipe pluridisciplinaire de professionnels** spécifiquement formés qui vous accompagnent de manière personnalisée.

L'éducation thérapeutique est prise en charge pour les participants.

Cependant, il faut savoir que l'éducation thérapeutique est un programme d'accompagnement personnalisé et pluriprofessionnel validé et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En revanche, il n'y a pas de prise en charge financière de transport ou de modules optionnels en dehors du pôle éducatif partagé. Toute demande de module optionnel devra faire l'objet d'un devis.



4- QU'EST-CE QUE LE PÔLE ÉDUCATIF PARTAGÉ ?

Le pôle éducatif partagé est un service dédié exclusivement à l'ETP, situé sur le site de Granville. C'est l'un des premiers services de ce type du département à proposer de l'ETP.

Il est composé de médecins, infirmier(ères), de diététicien(ne), d'une psychologue et d'une secrétaire, tous formés à l'éducation thérapeutique.

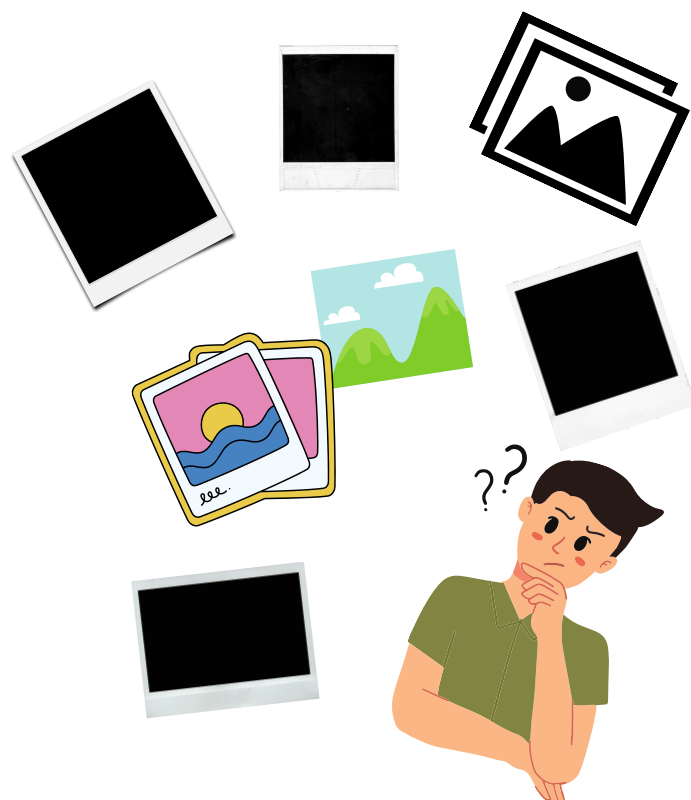


5-QUELQUES EXEMPLES D'OUTILS UTILISÉS EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE



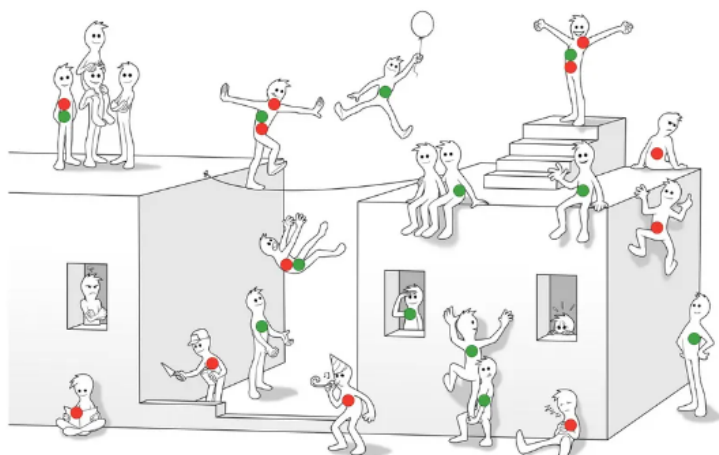
Le blob tree

Grâce à cet outil visuel, le formateur voit d'un seul coup d'œil comment se situent les participants en les interrogeant sur la thématique du jour, leur humeur ou leurs compétences sur le sujet abordé. Les blobs n'ont pas de genre, pas d'âge, n'ont pas de nationalité, ils parlent le langage corporel et expriment leurs différentes émotions, et grâce à leur aide, il est plutôt simple d'en apprendre plus sur le monde intérieur de chacun d'entre nous.



Le photolangage

Le Photolangage est une méthode qui a pour objectif principal de permettre la prise de parole des personnes lorsqu'elles doivent s'exprimer en groupe. Cet outil a été développé dans un contexte d'intervention psychosociale. La particularité du photolangage réside dans le fait qu'il favorise des processus associatifs entre une image particulière et l'émotion vécue par une personne. La personne est ainsi invitée à prendre la parole en regardant une image, mais la prend par le fait même en se basant sur sa propre émotion, par l'entremise de la symbolisation.



Mur d'humeur

Obtenir un ressenti en l'exprimant avec des mots n'est jamais simple. Avec cet outil, il est plus facile d'obtenir une image du « climat » d'un groupe. Le mur d'humeur est à disposition des participants tout au long d'un atelier ou d'un cycle.

6- QU'EST-CE QU'UN PARCOURS ÉDUCATIF ?

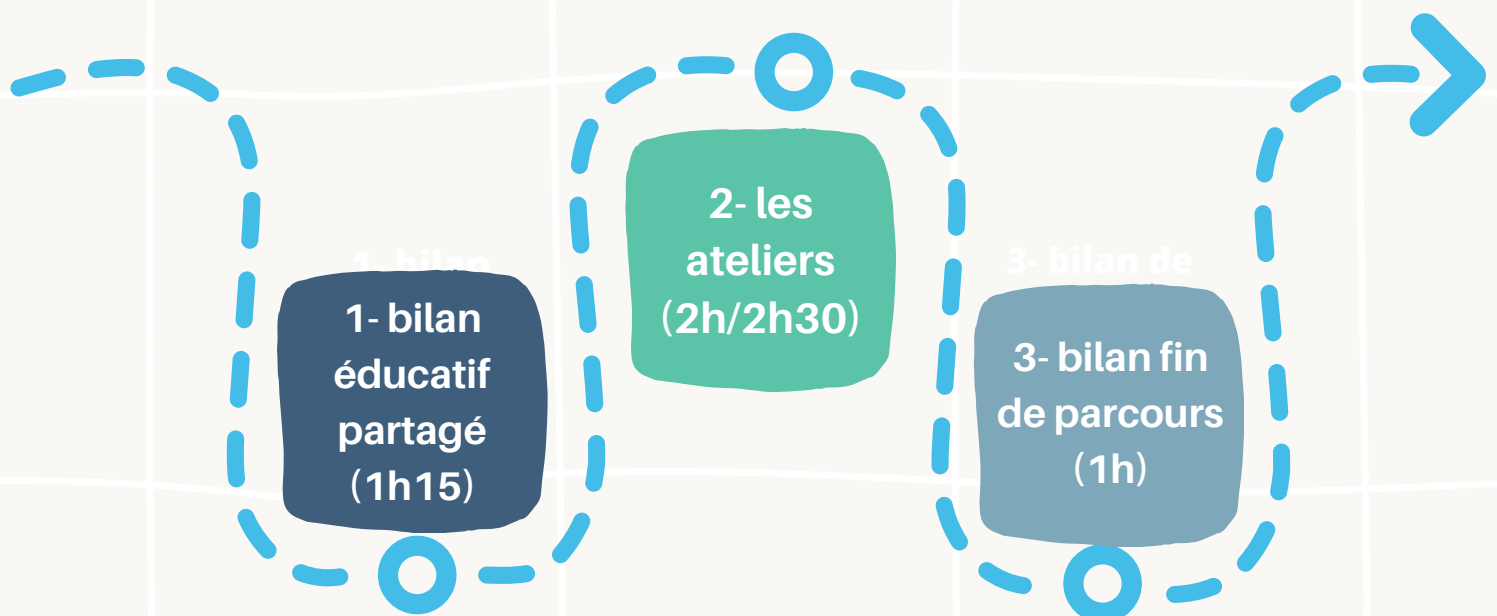
C'est un temps d'échange avec l'équipe pluridisciplinaire, qui est à l'écoute de chacun pour mieux vous accompagner.

Le choix de l'éducateur référent se fait généralement selon la pathologie pour laquelle le patient est adressé, mais pas uniquement, c'est une prise en charge dans sa globalité.

Ce parcours se déroule en moyenne sur 6 mois.

Le déroulé sera fixé avec votre éducateur selon vos envies et attentes.

Le parcours éducatif se compose en trois parties.



7- LES ÉTAPES DU PARCOURS ÉDUCATIF

1. Le bilan éducatif partagé

C'est le premier rendez-vous individuel avec l'éducateur référent où vous construirez un projet personnalisé en fixant des objectifs pour mieux gérer votre vie quotidienne avec la maladie.

Lors de ce premier rendez-vous, vous choisirez ensemble les ateliers qui correspondent à votre pathologie ainsi qu'à votre attente.



2. Le déroulé d'un atelier

Vous participerez à des ateliers individuels ou en groupe adaptés à vos attentes et vos besoins sur différents thèmes.

Un temps d'échange entre participants avec généralement un binôme d'éducateurs. Après un tour des prénoms, les consignes de confidentialité sont rappelées pour respecter la parole de chacun.



3. Bilan de fin de parcours (1h)

Un dernier rendez-vous se fera avec votre éducateur référent afin de faire le point sur ce parcours, un recueil de vos impressions positives ou négatives permettra de faire le point. On déterminera ensemble s'il est nécessaire de conclure pour le moment ou bien poursuivre par un second parcours.

Si vous souhaitez revenir à un moment donné, vous pourrez revenir pour compléter votre premier parcours.



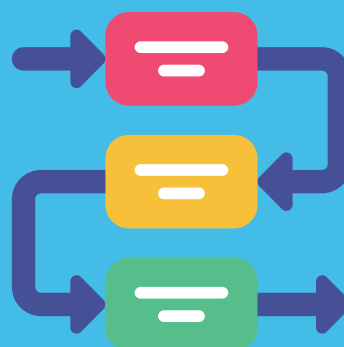
Ce parcours se déroule en moyenne sur 6 mois.



Chacun écrit son parcours en fonction de ses envies et attentes en lien avec leur éducateur référent.

Les différents cycles thématiques et transversaux :

- Cycle diabétique
- Cycle surpoids / obésité
- Diététique
- Activités physiques
- Compétences psycho-sociales



8- LE CADRE DES ATELIERS

Être dans cet espace d'échanges et d'écoute, c'est respecter quelques règles communes indispensables



L'écoute : il est important de respecter la parole en toute bienveillance sans interrompre pour bénéficier de cette même écoute active et empathique.



La confidentialité : tout ce qui est dit au sein de ce groupe, dans le temps imparti, est confié au groupe en toute confiance sans crainte d'être jugé ou trahi.



La liberté : chaque personne est libre d'exprimer son point de vue, ses ressentis, ses pensées, en son nom propre dans le respect du groupe.



La participation : chaque personne est libre de s'exprimer ou non. L'animateur invite la personne et respecte son choix. À tout moment et si nécessaire, il est possible de sortir du groupe. Si besoin, il est possible d'en discuter à la fin de l'atelier avec un éducateur

Il est aussi demandé au groupe de ne pas utiliser son téléphone par respect pour chacun.



9- MON PARCOURS PERSONNALISÉ



Nom de mon éducateur référent :



Date du bilan éducatif partagé :



Les ateliers :

- Cycle _____ : _____

- Cycle _____ : _____

- Cycle _____ : _____

- Cycle _____ : _____

PÔLE ÉDUCATIF PARTAGÉ



Date du bilan de fin de parcours à 6 mois :

10- MES NOTES

[illegible]

11- FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce que je peux participer ?

J'ai une ou plusieurs maladies chroniques, oui je peux m'inscrire à ce programme. Les enfants ayant un asthme sont aussi concernés. Leurs parents sont les bienvenus.

Comment je m'inscris ?

Je téléphone au **secrétariat du pôle éducatif partagé (PEP)** au **02.33.91.52.88**

Est-ce que j'ai besoin de documents particuliers ?

Seule une **prescription de votre médecin traitant** vous sera demandée. Le secrétariat du PEP vous transmettra le formulaire de prescription.

En quoi consiste le programme ?

Vous rencontrerez tout d'abord un éducateur lors d'un entretien d'une heure au cours duquel vous choisirez les ateliers auxquels vous voulez participer.

Combien d'ateliers dois-je faire et en combien de temps ?

Je choisis le nombre et le type d'ateliers auxquels je souhaite participer. Ceux-ci seront planifiés à mon rythme sur 6 mois en moyenne.

Est-ce que je peux interrompre mon parcours ?

A tout moment, je peux arrêter ou suspendre mon programme. Je pourrai le reprendre secondairement si je le souhaite.

Où se déroule le programme ?

Sur Granville, mais les ateliers ont vocation à se dérouler au plus proche de vous à l'avenir.

Est-ce que c'est payant ?

Ce programme est validé et financé par l'ARS. Il est cependant **libre et gratuit pour les participants**.





Centre Hospitalier
Avranches-Granville

RENSEIGNEMENTS

PÔLE ÉDUCATIF PARTAGÉ

849 rue des Menneries

50 400 Granville



02.33.91.52.88

pole.educatif@ch-ag.fr

www.hopitaux-montsaintmichel.fr